

# Licence professionnelle Systèmes d'information géographique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Systèmes d'information géographique. 2017, Université de La Rochelle. hceres-02027668

**HAL Id: hceres-02027668**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027668>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Système d'information géographique

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, technologie, ingénierie

Établissement déposant : Université de La Rochelle

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Ouverte depuis plus de 16 ans, la licence professionnelle (LP) *Systèmes informatiques et logiciels*, spécialité *Système d'information géographique (SIG)*, est une formation dépendante de la Faculté des lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université de La Rochelle. Elle a pour objectif de former des techniciens géomaticiens travaillant sur la mise en place et la gestion de bases de données géographiques. Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 minimum provenant d'horizons très variés (géologie, biologie, géographie, urbanisme, topographie, etc.), mais ayant déjà des compétences de base en géomatique.

Cette formation propose des enseignements portant principalement sur une maîtrise des différents outils du système d'information géographique (SIG) et des règles de base de la cartographie pour administrer des bases de données y compris dans les domaines du web. Les débouchés se font essentiellement dans les organismes de gestion du territoire (collectivités territoriales) ou de production d'information géographique (sociétés de services ou de gestion de réseaux). Cette licence accueille environ 18 étudiants par an avec un recrutement sur dossier et entretien préalable.

### Analyse

Objectifs
Ouverte en 2001, la licence professionnelle <i>Systèmes d'information géographique (SIG)</i> est une formation de qualité avec des objectifs clairs (former des techniciens géomaticiens pour répondre à la demande sans cesse croissante dans ce domaine d'activité) et une organisation rigoureuse. On regrette cependant que le dossier ne donne que peu d'informations sur les connaissances et les compétences attendues à l'issue de la formation.
Organisation
L'organisation repose sur une période d'enseignement en présentiel de septembre à mi-avril, avant que les étudiants ne partent en stage pour 20 semaines. Cette formation conséquente (531 heures hors stage) est organisée en deux semestres de 30 ECTS avec une forte prédominance des heures effectuées en travaux dirigés (TD). Elle ne propose pas d'option ni de spécialité, la finalité de cette formation étant de spécialiser les étudiants à un métier précis. Cependant, pour une formation professionnalisante, il est étonnant de constater que le stage de 20 semaines (10 ECTS) et le projet tuteuré (70h - 6 ECTS) ne représentent à eux deux qu'environ 26 % du total des ECTS du cursus. Cela est en deçà de ce qui est attendu d'une LP.

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Le dossier d'autoévaluation de la LP mentionne clairement une excellente implantation locale depuis sa mise en place en 2001, notamment à travers des partenariats avec les collectivités territoriales locales (mairie, syndicat mixte, etc.). Le dossier mentionne également de nombreux partenariats avec des entreprises éditrices de logiciels SIG, mais ne précise pas si elles ont un enracinement local ou national. Cette formation bénéficie d'une absence de concurrence sur le plan régional et dans les régions limitrophes. Les seules formations similaires sont situées dans le sud de la France.</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>Cette licence professionnelle est pilotée par le responsable de la formation accompagné de deux autres enseignants qui ont pour principales charges la cohérence de la formation, la gestion des emplois du temps et le suivi des étudiants ; la partie administrative étant assurée par un secrétariat partagé avec d'autres formations.</p> <p>L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignants-chercheurs, d'un PAST (personnel associé à temps partiel) et d'un assistant-ingénieur appartenant tous à l'Université de La Rochelle, et de neuf professionnels extérieurs appartenant au secteur d'activité visé, dont sept travaillent directement dans les SIG.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>Cette licence professionnelle limite ses effectifs à 18 étudiants par an avec une forte sélection à l'entrée (recrutement sur dossier, entretien préalable et connaissance minimum en SIG requis). Elle présente un excellent taux d'insertion professionnelle, avec 40 à 50 % d'emploi à la sortie de la formation et un quasi-plein emploi au bout de six mois. Environ 65 % des jeunes diplômés sont recrutés comme techniciens - exceptionnellement comme ingénieurs - principalement dans le secteur public (collectivités territoriales, etc.) et plus rarement dans des bureaux d'études, des sociétés informatiques SIG ou encore des cabinets de géomètres. La localisation des emplois occupés par les diplômés aurait mérité d'être présentée et analysée dans le dossier afin de mieux cerner le bassin d'emploi. La poursuite d'études est quasi inexistante, ce qui est en parfaite cohérence avec les objectifs annoncés et la « technicité » revendiquée par la formation.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La formation s'appuie sur les compétences de quelques enseignants-chercheurs, membres de l'UMR 7266 LIENSs (Littoral Environnement et Sociétés) qui travaillent notamment sur la prospection géophysique océanographie, la modélisation et l'analyse numérique. Mais comme toute licence professionnelle, elle n'a pas vocation à se développer dans le domaine de la recherche.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>Cette licence professionnelle est construite et organisée autour d'un métier unique et parfaitement référencé. L'implication des intervenants professionnels du secteur est excellente : ils assurent environ 50 % des heures d'enseignement. Des visites de sites sont organisées tout au long de la formation, et les étudiants participent aux salons spécialisés.</p> <p>Si le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) semble avoir un rôle important dans l'aide apportée aux étudiants dans l'organisation d'un forum des métiers ou encore dans l'aide à la préparation de CV et de lettres de motivation, aucune information précise n'est donnée quant à la participation réelle des étudiants de cette LP à ces ateliers.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>En cours d'année, les étudiants réalisent en petits groupes de nombreux mini-projets dont les données de terrain sont collectées en France ou à l'étranger. Avant le stage de fin d'année, la formation propose un projet tuteuré de cinq semaines en continu qui est effectué par groupes de deux ou trois étudiants selon leur préférence thématique. Durant ces projets, les étudiants sont accompagnés soit par des enseignants soit par des intervenants professionnels extérieurs puis évalués selon des modalités (rédaction d'un mémoire, soutenance publique) clairement décrites dans le dossier. Le nombre d'heures réservé à ce projet (70) est trop faible par rapport à ce qui est prévu par la réglementation.</p> <p>Le stage en entreprise, d'une durée au moins égale à 20 semaines, clôt la formation et se termine généralement fin août. Les étudiants sont aidés dans leur recherche de stage et bénéficient d'un très bon suivi par l'équipe pédagogique. Par contre, aucune information n'est donnée quant aux lieux des stages, aux sujets traités ou aux modalités d'évaluation.</p>

<b>Place de l'international</b>
<p>Une place importante est donnée à l'international, comme en témoigne la forte coopération avec une université à Al Jadida (Maroc), qui donne lieu à de nombreux stages et échanges. Quelques étudiants effectuent leur stage dans d'autres pays étrangers (Canada, Fidji, etc.), ce qui est à souligner, car peu fréquent dans ce type de formation. Un professeur certifié d'anglais assure 36 heures d'enseignement. Enfin, la mobilité des étudiants est soutenue par l'établissement et la communauté d'agglomération de La Rochelle via des bourses de mobilité. Cette initiative mérite d'être soulignée.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Avec plus d'une centaine de candidatures reçues chaque année pour un nombre de places limité à 18, cette formation est fortement sélective. Cette sélection se fait dans un premier temps sur dossier (65 présélectionnés) puis se poursuit sous forme d'entretien collectif (groupes de six à huit candidats) avec travaux pratiques et exposés. Le processus employé est original et pertinent, car il permet, d'une part, de sélectionner des étudiants venant d'horizons différents (mais ayant les compétences minimums requises), et d'autre part de les informer de la charge de travail demandée. Le dossier ne mentionne pas de dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants en difficulté.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>L'enseignement dans cette formation se déroule exclusivement en présentiel avec une prépondérance des TD, des projets et du stage. Cette formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas d'aménagement dans l'organisation des enseignements pour des salariés inscrits en formation continue ou ayant des contraintes particulières. La place du numérique semble être restreinte à l'utilisation de la plateforme Moodle alors que cette formation est basée sur l'utilisation de logiciels spécifiques. On aurait aimé avoir plus de détails à ce sujet, notamment concernant l'articulation entre formation théorique et formation aux logiciels. Le dossier mentionne une pratique régulière du processus de validation des acquis de l'expérience (VAE partielles et totales), mais aucun chiffre n'est donné.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Le dossier ne permet pas de se prononcer sur ce point, tant sur les modalités d'évaluation des unités d'enseignement (règles spécifiques pour l'obtention de la LP) que sur la prise en compte des projets et des stages dans l'évaluation ou encore sur la composition des jurys.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Ce point est absent du dossier d'autoévaluation. Il existe bien une fiche RNCP, mais elle est trop succincte pour être exploitée. De plus, l'université n'a pas encore mis en place de dispositif permettant d'évaluer et de suivre l'acquisition des compétences des étudiants (absence de portefeuille de compétences).</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Le suivi des diplômés est effectué par les responsables de la formation, via des fichiers partagés. Ce système, qui recense plus de 200 diplômés, permet la constitution d'une base de données sur le long terme accessible aux diplômés, aux étudiants de l'année et à l'équipe de pilotage. Le suivi réalisé par l'Observatoire des Formations de l'Insertion Professionnelle et de la Vie Etudiante (OFIVE) est beaucoup moins précis, puisqu'il ne donne pas d'information sur la qualité de l'insertion professionnelle des diplômés (type d'emploi, bassin d'emploi, ...).</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Le conseil de perfectionnement est en place depuis 10 ans et se réunit chaque année après les soutenances de stage de septembre. Il est composé du responsable de la formation, des principaux enseignants, de professionnels intervenants et extérieurs à la formation et de jeunes diplômés (n-1). Aucune personne représentant les services de la scolarité ou les services administratifs ne sont présents dans ce conseil. Les fiches d'évaluation des étudiants, les emplois du temps et les bilans des stages (entre autres) sont examinés et discutés lors de cette réunion annuelle.</p>

L'OFIVE a mis en place depuis 2015 un double dispositif d'autoévaluation des formations et des enseignements par les étudiants, via un questionnaire disponible sur la plateforme Moodle. Cependant, ce dispositif semble avoir trouvé ses limites (taux de réponse < 5 %), laissant ainsi aux responsables de formation la responsabilité de la mise en place de procédures d'autoévaluation complémentaires. Dans ses choix, l'établissement a donc choisi une évaluation des formations plutôt qu'une évaluation des enseignements. L'absence dans le dossier de grille d'évaluation et de l'usage qu'il en est fait ne permet pas d'en apprécier les résultats.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Une formation conçue et adaptée autour d'un métier précis.
- Une place importante des professionnels dans la formation.
- Un excellent taux d'insertion dès la fin du diplôme.
- Un bon suivi des diplômés par l'équipe de pilotage.

### Points faibles :

- Le suivi de l'acquisition des compétences et la place du numérique ne sont pas clairement renseignés.
- L'absence de personnel représentant les services administratifs et/ou la scolarité, et l'absence d'étudiants dans le conseil de perfectionnement.
- Le manque d'information sur les modalités d'évaluation des étudiants.

### Avis global et recommandations :

La licence professionnelle SIG est une formation de qualité avec des objectifs clairs et une organisation rigoureuse. Le suivi des diplômés réalisé par les responsables révèle une bonne adéquation entre les objectifs de la formation et les postes occupés. On regrettera toutefois que la rédaction du document d'autoévaluation n'ait pas été l'occasion d'une réflexion plus approfondie sur les possibles évolutions de cette formation.

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.